

POLITIQUE EN MATIÈRE D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES

2024 – 2025

À Kells, nous adoptons la technologie et sommes sensibles à l'évolution rapide de l'environnement numérique. La vision de l'école est de construire une plateforme technologique pertinente et résiliente qui peut.. :

- Améliorer les résultats scolaires et aider les élèves à atteindre leur meilleur potentiel d'apprentissage
- donner aux élèves les connaissances et les compétences nécessaires dans un monde de plus en plus numérique
- Offrir la perspective de façonner les utilisations de la technologie, plutôt que d'être façonné par elles.

Si vous souhaitez commander un nouvel appareil, il s'agira d'un MacBook.

Veuillez envoyer votre formulaire d'achat et votre paiement avant le 10 août 2024 afin que l'équipe d'assistance informatique de Kells puisse le préparer pour la première semaine d'école.

https://forms.kells.ca/forms/KellsiPad2022/KellsiPad2022.php

*Veuillez noter que si votre commande d'appareil n'est pas soumise avant le 10 août, la livraison pourrait être retardée.

Appareils

- 1. Les élèves ne sont autorisés à utiliser les iPads Kells, les MacBooks ou les ordinateurs portables approuvés (pour les élèves de 10e ET 11e année ou si cela est indiqué dans un plan d'enseignement individualisé) que pendant les heures de cours. L'utilisation inappropriée d'appareils ou d'Internet sera considérée comme une infraction comportementale grave. Les élèves qui en sont responsables perdront leurs privilèges en matière d'appareils électroniques et pourront faire l'objet d'autres mesures disciplinaires. Les appareils alternatifs ne peuvent être utilisés en classe que dans des circonstances particulières, avec l'autorisation de l'enseignant.
- 2. **L'utilisation de téléphones portables n'est pas autorisée dans l'école.** Les téléphones portables aperçus seront confisqués par un membre du personnel et remis

au bureau du directeur. Les téléphones portables peuvent être récupérés à la réception à la fin de chaque journée scolaire. Les élèves qui utilisent leur téléphone portable de manière répétée sans autorisation peuvent faire l'objet de mesures disciplinaires supplémentaires, à la discrétion de l'école.

Procédures et attentes

- 3. La communication devient de plus en plus importante dans la vie scolaire et la réussite académique des élèves. Comme tous les élèves doivent désormais être connectés pendant la journée scolaire, l'Academy attend des élèves qu'ils vérifient quotidiennement leur compte de messagerie électronique Kells pour obtenir des informations relatives à leurs cours, y compris des notifications de changements ou d'événements spéciaux (changements de salles, assemblées spéciales, professeurs remplaçants), et qu'ils répondent aux messages du personnel de Kells de manière polie et professionnelle. Les élèves qui ne vérifient pas leur courrier électronique et ne répondent pas rapidement au personnel peuvent faire l'objet de mesures disciplinaires.
- 4. Les ordinateurs portables étant un outil indispensable dans la plupart des classes, ce privilège s'accompagne de responsabilités très explicites. Les élèves doivent être respectueux, courtois et appropriés lorsqu'ils communiquent par voie électronique.
- 5. Les mots de passe des appareils et des comptes de messagerie et de portail ne doivent pas être partagés, car chaque élève assume la responsabilité de son compte respectif. De même, les élèves ne doivent pas essayer de contourner les mots de passe ou la sécurité électronique n'est pas autorisée.
- 6. Il est attendu des élèves qu'ils soient responsables de leurs appareils, qu'ils s'assurent qu'ils sont chargés et prêts à être utilisés en classe. Ces appareils sont coûteux et il incombe à l'élève de veiller à ce qu'ils soient sécurisés.
- 7. Les élèves ne doivent pas toucher, emprunter ou utiliser l'appareil d'un autre élève sans le consentement explicite de ce dernier. Si vous avez besoin d'un remplacement temporaire, veuillez contacter l'administration.
- 8. Les ordinateurs portables en classe ne doivent être utilisés qu'à des fins éducatives, sauf si l'enseignant a fait une exception pour une pause technologique.
- 9. Il est attendu des élèves qu'ils respectent la vie privée des autres élèves. Il est strictement interdit de prendre des photos ou d'enregistrer d'autres élèves ou membres du personnel sans le consentement explicite de l'élève ou du membre du personnel.
- Les élèves ne peuvent pas envoyer, poster ou distribuer des textes ou des images grossiers ou offensants.

11. L'utilisation inappropriée d'un appareil ou d'Internet entraînera des mesures disciplinaires à la discrétion de l'administration, pouvant aller jusqu'à la perte des privilèges technologiques tels que l'accès à Internet ou à l'appareil.

En signant ci-dessous, nous reconnaissons que nous avons lu et compris les directives énoncées dans la politique de l'Académie Kells en matière d'appareils électroniques et que nous nous y conformerons. (VEUILLEZ ÉCRIRE EN ANGLAIS)

Nom de Famille de l'étudiant	Prénom de l'élève et nivea	
Signature de l'étudiant	Date (AA/MM/JJ)	
Nom de famille de parent/tuteur	Prénom de parent/tuteur	
	Date (AA/MM/JJ	